



**Département reconnaissance des diplômes - Centre ENIC-NARIC France**

## **Compte-rendu de la conférence internationale sur « l'internationalisation de l'enseignement supérieur : mobilité et employabilité »**

**28 mai 2015, CIEP**

**Sèvres**

### **Contexte**

La conférence internationale sur « l'internationalisation de l'enseignement supérieur : mobilité et employabilité » a eu lieu au CIEP à Sèvres le 28 mai 2015. Cette conférence s'inscrit dans le cadre du projet EU-MTR (Programme Erasmus +) « Appui à l'utilisation des outils de mobilité dans le domaine de la reconnaissance », coordonné par le Centre ENIC - NARIC France.

Le projet EU-MTR vise à renforcer et à améliorer l'utilisation des outils de mobilité et de reconnaissance par le biais de formations effectuées dans chaque pays partenaire (Croatie, France, Italie, Lettonie, Lituanie et Pays-Bas). Les groupes cibles pour ces formations ont été les établissements d'enseignement supérieur, les administrations publiques et les employeurs.

L'objectif de la conférence du 28 Mai 2015, a été de réunir toutes les parties prenantes liées à la mobilité dans les pays participant au projet. Cette conférence a donné l'occasion de partager, de discuter et d'échanger sur la mobilité, l'employabilité et l'assurance qualité, ainsi que sur les bonnes pratiques de reconnaissance des diplômes étrangers et sur les éventuelles difficultés rencontrées par les participants.

### **Organisation**

La conférence a été organisée en une journée : la matinée a été réservée à la séance plénière et l'après midi aux ateliers sur différentes thématiques. Des moments de débats, d'échanges et de restitution des ateliers ont été animés par les participants, les conférenciers et l'équipe du projet.

Plus de 120 participants issus des établissements d'enseignement supérieur, des employeurs et des administrations publiques des différents pays européens, partenaires du projet, ont participé à cet événement.

### Ouverture

Dans son discours d'ouverture, M. Daniel ASSOULINE, directeur du CIEP, a insisté sur la place centrale de la reconnaissance des diplômes étrangers et de la mobilité dans le débat politique européen et international. La reconnaissance des diplômes est actuellement considérée comme la pierre angulaire de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la mobilité étudiante.

### Session plénière

Des sujets variés en lien avec l'internationalisation de l'Enseignement supérieur ont été abordés en séance plénière:

- **Tendances et stratégies dans les processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur**

Madame Carla SALVATERRA, vice-rectrice des relations internationales à l'Université de Bologne a présenté le contexte ainsi que les dynamiques de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe et les objectifs liés à la mobilité, comme l'amélioration des opérations académiques, le transfert des compétences à l'échelle européenne et mondiale, le renforcement de l'identité culturelle, la promotion de l'enseignement supérieur pour plus d'attractivité et de concurrence et de partenariat mondiale. Mme Carla SALVATERRA a évoqué aussi les stratégies utilisées afin de promouvoir l'enseignement supérieur européen dans le monde, par le développement de l'apprentissage numérique, les programmes conjoints, la coopération avec les employeurs ...etc. A travers un cas d'études (projet ALISIOS) portant sur le programme de mobilité Brésilien, Mme SALVATERRA a fourni une analyse complète des politiques de l'enseignement supérieur et des stratégies visant à l'amélioration de la mobilité étudiante au même titre que le modèle européen, en mentionnant les différents obstacles spécifiques au contexte hors Europe.

- **Comprendre l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur**

M. Bruno CURVALE, chargé de programmes et de projets senior au CIEP, ancien président d'ENQA (*European Association for Quality Assurance in Higher Education*, Association Européenne pour l'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur) a décrit les principales étapes du développement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

Il a également souligné l'intérêt croissant dans le domaine de la qualité et la standardisation qui reflète une importante évolution de l'enseignement supérieur réalisée ces dernières décennies.

Un des objectifs des standards et lignes directrices de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur est de contribuer à la compréhension commune de l'assurance qualité pour apprendre et enseigner au-delà des frontières et parmi toutes les parties prenantes. L'engagement dans les processus d'assurance qualité est un enjeu de réputation et de reconnaissance des certifications, d'approfondissement des connaissances et d'employabilité. Les établissements sont appelés à être autonomes dans leur choix stratégique en matière de qualité. Les standards européens (en nombre de 24 standards) sont au cœur du processus de qualité et permettent aux systèmes de l'enseignement supérieur européens de montrer leur qualité et de gagner en transparence, en construisant un rapport de confiance mutuelle et une meilleure reconnaissance de leurs certifications et programmes.

- **Internationalisation de l'enseignement supérieur : VAE, mobilité et employabilité**

M. Patrick WERQUIN, économiste et statisticien, professeur au conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et consultant international, est intervenu sur les questions de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la reconnaissance des apprentissages formels et non formels.

Selon M. Werquin, tout apprentissage a un objectif professionnel, et le système d'enseignement supérieur devrait se diversifier afin de favoriser l'employabilité des étudiants en établissant des passerelles cohérentes entre le monde académique et le monde professionnel. Des analyses statistiques démontrent que la question de la mobilité n'est pas une réalité pour tous et que l'employabilité et la mobilité sont en lien avec les compétences et le savoir faire. Actuellement les garanties de compétences sont au cœur de la problématique de l'employabilité.

La reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) fournit aux individus une occasion de valider des qualifications et des compétences qui n'ont pas été reconnues par le biais d'un diplôme. L'importance d'une reconnaissance des acquis et des compétences est qu'elle ne tienne pas compte, ni du lieu d'acquisition des compétences ni du mode d'acquisition (formel ou informel). Ce mode de reconnaissance représente l'une des clés pour augmenter réellement l'accès à l'emploi.

- **Présentation du système éducatif chinois**

M. Xiaohui WANG, professeur à l'institut d'éducation internationale et comparé de l'université normale de Beijing a présenté le système d'enseignement supérieur chinois, et notamment les différents types de diplômes et les diverses institutions.

M Wong a mis en lumière quelques sujets importants afin de nous aider à mieux comprendre le système éducatif Chinois; tels que les épreuves nationales d'admission à l'université (Gaokao), les principaux diplômes et degrés existants, les concours d'entrée aux différents niveaux de l'enseignement supérieur, l'assurance qualité ainsi que l'accréditation des établissements de l'enseignement supérieur.

### **Ateliers**

Dans l'après midi, cinq (5) ateliers ont été proposé aux participants

#### **Atelier 1: Les faux diplômes**

Mme Jessica STANNARD et M. Samer ALZAIDY du centre ENIC–NARIC Pays-Bas le centre NUFFIC, ont partagé leur expérience dans le traitement des faux diplômes et des documents falsifiés. Ils ont proposé plusieurs pistes pour la détection et la prévention des faux diplômes.

Plusieurs études des cas on été présentés durant l'atelier. Les participants on été invités à détecter des faux diplômes parmi les exemples qui leur ont été soumis. Les modérateurs de l'atelier ont souligné la pertinence de mettre en place une procédure « individuelle » en créant une base de données interne des cas détectés.

#### **Atelier 2: Reconnaissance des diplômes dans les pays en situation de conflit**

Mme Marina MALGINA, responsable de projet au département de l'éducation internationale, ENIC-NARIC – Norvège NOKUT, a présenté la procédure de reconnaissance mise en œuvre par le centre NOKUT pour les réfugiés n'ayant pas leurs diplômes finaux ou ayant une

documentation insuffisante ou non vérifiable. Dans ce sens, Le centre NOKUT a mis en place depuis 2013 une procédures UVD (Recognition Procedure for Persons, without verifiable documentation) pour les réfugiés issus, d'après la cartographie de la Norvège, de 18 pays (Afghanistan, Somalie, Burundi, République démocratique du Congo...).

Cette procédure conforme à la convention de Lisbonne met l'accent sur la manière d'évaluer les diplômes des réfugiés : un système national centralisé, importante disponibilité des évaluateurs, une forte motivation et une participation active du candidat ainsi que la mise en place d'un service de soutien permanent, de recherche d'information et de plusieurs entretiens avec le particulier dans le but de reconstituer la certification de l'intéressé en fonction des éléments récoltés.

### **Atelier 3: conventions internationales dans d'autres régions du monde**

Mme Liliana SIMIONESCU, spécialiste de programme de l'enseignement supérieur à l'UNESCO, a présenté les conventions régionales les plus importantes dans le domaine de la reconnaissance des certifications de l'enseignement supérieur, ainsi que les principes essentiels de la « modernisation » des conventions actuelles. Elle a aussi donné quelques informations sur "la convention globale de reconnaissance", qui reste à ce jour au stade de l'ébauche.

### **Atelier 4: Les bonnes pratiques dans la mise en place du supplément au diplôme**

Mme Encarna GARRIDO, directrice adjointe du bureau des relations internationales à l'université de Grenade, a expliqué au travers de quelques exemples la mise en place du supplément au diplôme dans son université et le processus pour délivrer le supplément au diplôme aux étudiants. Elle a partagé cette expérience avec les participants, en proposant des alternatives qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés lors de la mise en place du supplément au diplôme.

### **Atelier 5 : Utilisation des cadres de certification dans le processus de reconnaissance des diplômes étrangers**

Mme Niamh LENEHAN, directrice exécutive du centre ENIC-NARIC en Irlande, a présenté l'évolution du Cadre européen des certifications (CEC) et l'utilisation du cadre national de certification dans son centre. Les participants ont échangé sur certains sujets pratiques tels que la comparaison des diplômes académiques et professionnels en Irlande, la relation entre le cadre national de certification irlandais et le CEC, la gouvernance des cadres nationaux des

certifications (CNC) et du Cadre européen des certifications (CEC), l'influence des institutions sur le développement du cadre des certifications (QF).

### **Conclusion:**

Les participants ont exprimé un fort intérêt tout du long de la conférence internationale, caractérisée par la qualité des interventions et la grande variété des sujets abordés. Les ateliers ont eu aussi un fort impact, favorisant le partage d'informations et d'expériences, l'échange d'idée et de point de vue. Cette conférence a permis d'introduire de nouveaux concepts auprès des acteurs liés à l'éducation.

Pour conclure, M. Kevin GUILLAUME, président des réseaux ENIC-NARIC, a souligné l'importance de travailler ensemble et de partager les bonnes pratiques. Il a souligné la pertinence de mettre en place des actions "au niveau local", pour partager avec ceux qui n'ont pas pu participer à la conférence ou aux formations.

M Kevin GUILLAUME conclut que le développement international de l'enseignement supérieur nécessite une forte implication des établissements d'enseignement supérieur dans la promotion des outils de mobilité, des systèmes et standards de reconnaissance. Des fonds plus importants et une forte implication des pouvoirs politiques seraient un appui supplémentaire pour contribuer à ce développement. M Kevin GUILLAUME émet les dernières recommandations en termes de construction de véritables communautés de pratiques communes, de mise en œuvre des procédures d'impacts sur les instances politiques et que le changement devrait être provoqué par les institutions elles-mêmes.

Après l'événement, le centre ENIC-NARIC France fera parvenir une enquête mesurant l'efficacité des formations nationales et celui de la conférence auprès des acteurs ayant participé aux formations et à la Conférence. Cette enquête sera effectuée pendant les deux premières semaines du mois de septembre. Les résultats de l'enquête seront diffusés parmi les parties prenantes participantes.

Tous les documents de la conférence sont disponibles sur la page web du projet : <http://www.ciep.fr/expertise-audit-education/reconnaissance-diplomes/appui-a-lutilisation-outils-mobilite-domaine-reconnaissance>